

FICHE TECHNIQUE GENERALE

COLOR PLUS





COLOR PLUS*, nouvelle formulation de colorant ultra-concentré écologique, innovante par son* ***confort d'utilisation*** *et a d'ores et déjà* ***intégré les nouvelles directives COV 2010***

DESTINATION

Une parfaite compatibilité avec tous types de peintures décoratives et bâtiments ***labellisées*** *ainsi que les vernis et lasures.*

Coloration des peintures aqueuses
- → *Acrylique*
- → *Epoxy hydrodiluable (incorporer dans la résine – partie A-)*
- → *Glycérophtalique hydrosoluble*
- → *Styrène acrylique*
- → *Vinyl*
- → *Vinylique*
- → *Peintures sans solvant (NF environnement)*

Coloration des peintures solvantées
- → *Glycérophtalique longue en huile*
- → *Pliolite*
- → *Acrylique thermoplastique*
- → *En générale, toutes peintures « Bâtiment » actuellement sur le marché.*

TAUX D'UTILISATION / MODE D'EMPLOI

Le COLOR PLUS permet une mise en œuvre simple et sans risque jusqu'à 10% de colorant par rapport au volume de peinture à teinter.

Pour un résultat optimal, mélanger d'abord une petite quantité de peinture avec le colorant que vous réintégrez ensuite dans le volume total de la peinture à teinter.

COMPATIBILITE

Toutes les teintes COLOR PLUS sont miscibles entre elles et vous assurent une infinité de couleurs, des plus claires au plus soutenues.

Parfait complément de la machine à teinter, COLOR PLUS vous permet d'élaborer votre teinte directement sur le chantier, sans vous déplacer, de coller directement à la demande, et en ne teintant que le volume nécessaire.

FORCE COLORANTE

La force colorante du COLOR PLUS est nettement supérieure à celle des colorants classiques de par l'emploi d'agents dispersants très élaborés qui permettent une concentration pigmentaire élevée.

CARACTERISTIQUES

Le COLOR PLUS est un produit coulable avec une bonne tenue à la lumière (pour le bâtiment consulter la carte des teintes) sans chromate de plomb et sans éther de glycol.

De plus, sa composition unique participe à la ***préservation de votre capital santé*** *ainsi qu'à la* ***protection de l'environnement*** *de part sa faible teneur en composés organiques volatiles et hydrocarbures aromatiques ou toutes autres substances classées dangereuses pour l'environnement.*

En outre, l'absence d'odeur permet de travailler dans des locaux occupés.

CONDITIONNEMENT

Carton de
- → *6 x 30 ml sous blister*
- → *6 x 250 ml*
- → *6 x 500 ml*

SPECIFICATIONS

Résistance à la lumière / Résistance aux intempéries
% Composés Organiques Volatils < 1% (en masse) et/ou <30g.l-1*

** Détermination suivant la méthode de calcul*